



TRANSPORTS

Transition écologique : les premières bornes de rechargement pour véhicules électriques sont opérationnelles

La Ville de La Baule-Escoublac installe 128 bornes de recharge pour véhicules électriques en réponse aux besoins de mobilité et pour la transition écologique. Les six premières bornes sont opérationnelles depuis le 20 février et d'autres suivront avant la saison estivale. La Baule-Escoublac est la première commune des Pays de la Loire à être équipée d'autant de bornes de rechargement.

Publié le 01 mars 2023

La Ville de La Baule-Escoublac met tout en oeuvre pour favoriser le développement des nouvelles mobilités et des modes de locomotion décarbonés. Dans cette démarche, elle a signé le 2 novembre dernier une convention avec la société Easy Charge, filiale du groupe Vinci, pour l'implantation et la maintenance de 128 points de charge pour véhicule électrique répartis dans toute la commune.

Moins de quatre mois plus tard, les premières bornes de recharge sont opérationnelles. Depuis le 20 février, sur les parkings des Escholiers (face Hôtel de ville) et Ker Causette (galerie du Casino), six points de charge de 7 kW AC fonctionnent et sont accessibles aux véhicules électriques, aux conditions tarifaires définies par le délégataire (abonnement ou usage occasionnel).

Ces équipements sont les premiers du plan d'installation de IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) voulu par la municipalité. Progressivement, avant le début de la saison estivale, les 22 sites répertoriés sur l'ensemble de la commune seront ainsi dotés de bornes de rechargement. Ces 128 places de stationnement seront équipées d'IRVE pour deux emplacements, soit 51 bornes dites « normales » (7 kW AC, recharge de 100 km en 2h) et 13 dites « rapides » (60 et 120 kW DC, recharge de 100 km en 20 mn environ).

Lancé à l'occasion de « 2022, Année de l'automobile », la réalisation de ces équipements structurant est une réponse de la Ville aux nouveaux besoins de mobilité de ses administrés, mais aussi des usagers en itinérance.

« La ville de la Baule-Escoublac est la première commune des Pays de la Loire à être équipé avec autant de bornes de rechargement. Ce résultat traduit notre volonté d'anticiper la nécessaire transition écologique. Nos enjeux climatiques et notre qualité de l'air en dépendent ! » tient à souligner le Maire, Franck Louvrier.
<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/transition-ecologique-les-premieres-bornes-de-rechargement-pour-vehicules-electriques-sont-operationnelles-20883?>

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

